

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	11 décembre 2019	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	11 décembre 2019	En exercice : 50 Présents : 39 Votants : 48

Séance du 18 décembre 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 18 décembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET (arrivée à 19h05), Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER (arrivée à 19h35), Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Christian ROTILIO, pouvoir à Jean-Pierre BARRET
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Bernard MORAIN
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Sylvie CHEVALLIER
Mme Monique PAUTRÉ, pouvoir à Laurence MARCHAND
M. Benoit HERR, pouvoir à Jean-Yves MESNY
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à Hassan LARIBIA
Mme Emilie LAFORGE, pouvoir à Jacques COURTAT
M. Alain PETER, pouvoir à Mme Sylvie BLANC
M. Bruno JAN, pouvoir à Ludivine DUFOUR
M. Patrick LEMAISTRE
Mme Isabelle MICHAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Complément de subvention à l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien – année 2019

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
Reçu en préfecture le 20/12/2019
Affiché le **20 DEC. 2019**
ID : 089-248900938-20191220-FIN_2019_114-DE

Objet : Complément de subvention à l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien – année 2019

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 4 avril 2019, n° FIN/2019/38, portant le vote du budget principal 2019,

Considérant un manque de recettes dû à la diminution des prestations vendues par l'office de tourisme,

Considérant la diminution du produit de la taxe de séjour en raison d'une partie des nuitées non reversée à la collectivité par la plateforme « airbnb », (même constat pour toutes les collectivités de France),

Considérant la gratuité pour les commerçants et les associations de leur adhésion à l'application « Le Jovinien », décision prise afin de ne pas alourdir leurs charges,

Vu la réunion de la commission des finances du 3 décembre 2019,

Vu le bureau communautaire et le conseil des maires du 3 décembre 2019,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

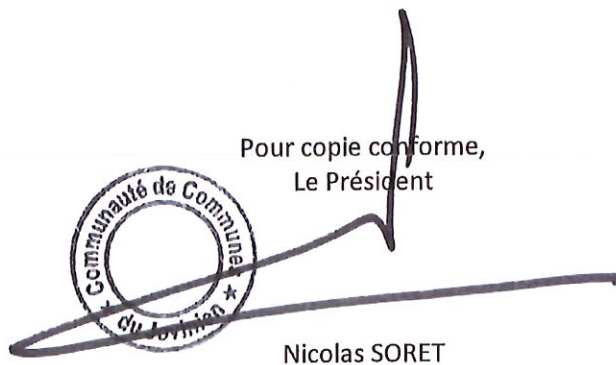
POUR : 42

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6 (Mmes BALLANTIER, LAFORGE, MARLAND-MAHIET et Mrs CHASSERY, LEAU, COURTAT)

- **AUGMENTE** la subvention de 12 000 € versée à l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien pour l'année 2019,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice concerné,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes pièces administratives relatives à cette augmentation de subvention.

Pour copie conforme,
Le Président



Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20 DEC. 2019

ID : 089-248900938-20191220-FIN_2019_114-DE